



Sommaire

| | |
|---|---|
| La RSE où en est-on ? | 1 |
| Avec un certain recul...rien n'avance ! | 1 |
| La politique asociale d'Orange..... | 2 |

La RSE où en est-on ?

La RSE permet, à l'échelle d'une entreprise, de définir des politiques et des codes de conduites pour limiter la probabilité de survenance des risques sociaux et environnementaux, ainsi que des procédures d'alerte pour faciliter le traitement et la prise en charge de ces sujets. Elle vise à promouvoir de bonnes conditions de travail, allant au-delà des obligations réglementaires qui incombent à l'entreprise. En d'autres termes, la RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

Chez Orange, elle ne doit pas être un simple argument porté par les directions financières pour justifier à la baisse certaines dotations (les voitures par exemple). Nous devons collectivement et individuellement nous emparer de ce sujet.

Arrêtons les démarches marketing et de communication. Repensons à nos organisations du travail.

Avec un certain recul...rien n'avance !

Cela fait maintenant deux ans que les salariés de la DO « Grand Ouest » sont destinataires de prestations ASC qui ne font pas l'unanimité.

La fusion des deux DO Ouest et Normandie-Centre, la mise en place des CSE et la crise sanitaire sont des facteurs à prendre en considération.

La CFE CGC n'est pas dupe, derrière un semblant de digitalisation, ce sont les mêmes et laborieux processus qui opèrent.

Sur le programme 2022, l'incompréhension prédomine. Les salariés souhaitent accéder à leurs prestations, c'est un programme compartimenté sans aucune flexibilité qui est proposé. Le refus systématique d'intégrer certaines prestations comme le remboursement des Air Bnb ou la digitalisation des chèques cadeaux démontrent la non prise en compte des demandes des salariés.

Est-il nécessaire de revenir sur le montant exorbitant des frais de gestion ou bien encore le montant de la rétrocession opaque au CSEC ? **Cet argent ne va pas à destination des salariés de notre DO.**

La CFE CGC rappelle qu'elle milite pour que nos collègues bénéficient de prestations simples, équitables et transparentes avec 98 % de redistribution des subventions allouées aux salariés par l'entreprise.

Finalement, le taux d'utilisation des prestations ASC démontre bien que les salariés se sont résignés à utiliser leurs prestations. L'enveloppe « loisirs » a été utilisée à hauteur de 70 % seulement (sport, culture, billetterie et presse). Pour Noël, quasi 800 d'entre vous n'ont pas fait leur demande. **Le processus est trop lourd et laborieux**



La politique asociale d'Orange

La CFE-CGC est résolument contre la « Politique Sociale » d'Orange France

- ♦ La formation professionnelle : chaque salarié est en droit de bénéficier de la formation professionnelle continue : les orientations formation 2021 d'Orange doivent répondre aux exigences de « maintien dans l'emploi, de développement de compétences et d'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, contribuer au développement économique et culturel, à la sécurisation des parcours professionnels ainsi qu'à la promotion sociale des personnels », et permettre à tous de se projeter dans l'avenir de l'entreprise. Cela n'est pas encore suffisamment le cas.

S'agissant de la politique d'emploi des personnels en situation de handicap, l'atteinte des objectifs repose essentiellement sur les nouvelles Reconnaissances de la Qualité de Travailleur Handicapés de personnels déjà en poste ce qui fait augmenter mécaniquement le taux d'emploi sans produire aucun effort.

- ♦ L'égalité professionnelle : des disparités préoccupantes entre femmes et hommes dans le cadre de la classification ARCQ persistent, avec une sous-représentation des femmes dans les niveaux avancés et référents.
- ♦ La politique emploi et compétences : la CFE-CGC Orange ne soutient pas un modèle d'entreprise qui se construit sur une attrition de l'emploi interne et une sous-traitance socialement moins disante à un moment charnière.

Vos élus CFE-CGC Orange vous souhaitent une belle année 2022

Vos Correspondants :

Enora Pene : 06 82 56 82 37
Eric Picot : 06 74 90 95 68
Nizar Djeema : 06 74 67 68 98
Laurent Delavigne : 06 87 60 93 37
Barbara Gest : 06 80 30 28 21
Lionel Gallon : 06 76 48 67 23
Eddy Jegou : 06 31 14 33 85



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

